



DE ROUBAIX - TOURCOING

Cessez le Feu!

Demain, dernier jour de bataille, la victoire se complètera. La déclaration publiée par notre Parti est suffisamment explicite pour ne point revenir sur les faits. Il importe, cependant, qu'une réponse soit faite, la dernière, non pour convaincre nos détracteurs dont la mauvaise foi et la perfidie président dans tous les écrits, mais plus pour indiquer à ces gens insidieusement combien, fiers de notre volonté, le travail permettra, pour ceux qui ne veulent point nous, de se rendre compte dans l'avenir que la pratique vaut autant que la théorie.

J'aurais cru entendre M. Brackers d'Hugo prononcer avant son départ cette phrase symbolique : « J'ai achevé un monument plus durable que l'airain ».

Il en fut tout autrement. Se retirant en observant un silence morose, il eût désiré une manifestation nouvelle, mais il comptait sans l'intelligence et le savoir-vivre des socialistes qui avec urbanité, le laissèrent descendre les gradins de la Tribune.

Avouons, cependant, qu'il fut cornel. En est-il de même d'autres adversaires ?

Si j'en juge par « le Croix du Nord », nous sommes loin d'atteindre les degrés de la circonspection. Répondre à ces insinuations, ce serait perdre son temps. Il en est un autre d'adversaire : celui-ci se détrempa excellemment, je ne le reconnais plus !

Il faut aussi reconnaître qu'habitué au mistral, il ne peut se plaire aux vents du Nord.

Il ne peut digérer le dessert qui lui fut servi le 7 décembre, après le hors-d'œuvre du 11 novembre et le copieux repas du 30, et il partit en guerre au sujet des élections cantonales.

Il dit à qui veut l'entendre : « Le socialisme au Conseil général, c'est l'esprit de parti dans ce qu'il y a de stérile et de desséchant, et ce serait arracher des mains des régionalistes leur arme la plus efficace que de transformer une assemblée de déclamateurs en une cohue de déclamateurs ! »

La prose de ce Monsieur tend à laisser supposer que les socialistes au Conseil général font plus de discours que d'action dans le département.

Il invite à retirer les comptes-rendus des débats du Conseil général.

Combien je serais heureux si M. Marin-Mamy voulait que nous les relisions ensemble, en plein public. Il aurait alors le rire jaune. Nous pourrions ainsi rappeler les séances des années 1916-1917 en France libre, au cours desquelles des rapports, socialistes furent adoptés en prévision des grands travaux à organiser pour la reconstruction du Nord. Je lis dans la disposition de ses grandes larmes, il peut aussi reprendre la déclaration du 13 décembre 1918 à Lille, et les suivantes à la Préfecture du Nord ; il y trouvera notre intervention relative à la constitution d'un comité départemental d'action économique.

Acceptera-t-il ce débat ?

Nous pourrions aussi, dans cette même réunion, rappeler les interventions socialistes, par des rapports dont, les ministères nous en ont remis copie, réunions au cours desquelles M. Debièvre lui-même applaudissait à mes déclarations au ministère des Travaux publics.

Nous pourrions aussi demander à M. Fanchette-Cordonnier de justifier l'attitude socialiste dans ces sortes de réunions. M. Cordonnier fut plus juste qu'au « Progrès du Nord » : il fut de bonne foi dans une réunion des Entrepreneurs à Lille, rue Godeloy ; il eut la franchise de faire l'éloge de nos interventions.

Dernièrement encore, M. Vancauwenberg lui-même déclara dans les couloirs de la Préfecture combien il admirait les socialistes et combien il leur était reconnaissant de leur persévérance, leur dignité et, disait-il, c'est grâce à leur assiduité si nous pouvons boucler et voter les budgets.

Non, mon cher Mamy, vos déclarations lignes contre les socialistes ne valent pas mieux que l'action de nos prédécesseurs du Conseil municipal de Lille.

Laissez faire la secte socialiste-révolutionnaire ainsi qualifiée par vous. Sa volonté de faire le bien dans l'intérêt général sera mieux servie que votre politique de dilettante.

Charles SAINT-VENANT, Député.

Horrible drame de folie et de mort

COUPS DE REVOLVER, UN VIGNERON TUÉ SA FEMME, UN FILS TUÉ, SON BEAU-PÈRE, PUIS SE FAIT JUSTICE.

Tours, 12 décembre. — Un horrible drame a ensanglanté la commune de Saint-Michel-sur-Loire.

Un vigneron habitant cette localité depuis quelques mois à peine, nommé Beausser, âgé de 30 ans, blessé de guerre, avait épousé hier soir en compagnie de son beau-père, M. Girard, de sa femme, 24 ans, et de sa fille, âgée de deux ans et demi, et de son cousin, Ledeu, quand pour un motif des plus futiles une discussion s'éleva.

Exaspéré, Beausser se leva de table et, sans qu'il allait faire aucun geste. Il se rendit dans une pièce voisine et revint près de sa femme et de sa fille. Il se saisit aussitôt armé de son revolver. Sans dire un mot il tira sur ses commensaux qu'il abattit les uns après les autres, à l'exception du cousin Ledeu qui, blessé parvint à prendre la fuite.

Le Capitaine Verniers se pose en victime

Il se défend d'être un voleur et regrette bien d'avoir signé sa démission de député.

Un rédacteur du « Matin » est allé interviewer le lieutenant Verniers. Voici comment il relate l'entrevue qu'il a eue avec lui :

J'ai rencontré hier, à l'hôpital auxiliaire de la rue de Valenciennes, le lieutenant Verniers, élu député sur la liste de la Fédération radicale du Nord, condamné, le 6 décembre, par le conseil de guerre de Châlons-sur-Marne à deux ans de prison pour vol, et dont la lettre de démission est parvenue hier à la présidence de la Chambre. Comme au moment de sa condamnation, il était en instance d'opération chirurgicale, il a encore dans la face quelques points de suture et de cicatrice. On ne peut pas le lui enlever, voici trois jours, dans cet établissement hospitalier. Une chambre spéciale, la chambre 174, lui a été affectée. Sa mère et sa femme, autorisées à le visiter, se trouvaient auprès de lui.

L'ancien écuyer de M. Dubuis-Six, propriétaire de la Gare, à Tourcoing, a bien voulu me conter l'histoire de son élection.

LES EXPÉDITIONS DU LIEUTENANT VERNIERS

— D'abord, on dit que j'étais un voleur... Je proteste... C'est mon maréchal-de-logis-chef. On s'est aperçu qu'il trafiquait avec les fonds d'achats de la batterie. Quand on a découvert ses trahisons, il a répondu qu'il n'avait pas le sou. Mon lieutenant, le lieutenant Verniers, en fait autant... Alors, on m'a accusé d'avoir envoyé chez mes beaux-parents, à La Rochefoucauld, dans la Vienne, un cheval, une charrette anglaise, une chèvre, des volailles et de la vaisselle.

C'était vrai... Mais je ne les avais pas volés. Le cheval, c'était un cheval boche que j'avais pris dans les lignes ennemies, sur le front de Vouziers, près de la « crotte du garde-forestier » — prise de guerre, par conséquent. La chèvre, les volailles et la charrette anglaise m'étaient été confiés par une fermière d'un village de l'Aisne, une dame Fremont, au moment où les Boches approchaient. La vaisselle, c'est moi qui l'avais achetée pour notre mess — avec les fonds du mess, c'est vrai. Mais les officiers ayant été dispersés, plutôt que de la voir se perdre, je l'ai envoyée chez mes beaux-parents, comme le reste. Entre nous, nous, j'ai eu assez de peine pour trouver les wagons nécessaires à ces expéditions. Enfin, bref, malgré toutes mes protestations, on m'a arrêté en février dernier, époque depuis laquelle je suis détenu à Lille. On m'a enlevé mon argent et j'ai subi cette dégradation dans des chambres spacieuses d'hôpital militaire.

— Mais, comment avez-vous été amené à être candidat sur la liste de la Fédération radicale du Nord ?

— J'y arrive... Dans le courant d'octobre, j'étais toujours détenu à l'hôpital militaire de Châlons-sur-Marne. Je lus dans les journaux qu'on souhaitait voir beaucoup de noms dans le prochain conseil général. Alors, j'ai songé à moi qui avais perdu un œil sur le champ de bataille, reçu en deux fois cinquante-cinq éclats d'obus dans la tête, étais l'hôte de nombreuses citations de la politique, et j'étais un homme qui n'avait rien de commun avec les autres. Je me suis adressé à M. Dron, le sénateur du Nord, dont j'avais entendu parler quand j'étais au service de M. Dubuis-Six, à Tourcoing... Je lui dis que je voulais être député. Il se mit à rire et me dit : « Tu es un homme qui n'as rien de commun avec les autres... Mais, si tu es capable de faire quelque chose, tu pourrais être utile à ta patrie. »

— Mais, comment avez-vous été amené à être candidat sur la liste de la Fédération radicale du Nord ?

— J'y arrive... Dans le courant d'octobre, j'étais toujours détenu à l'hôpital militaire de Châlons-sur-Marne. Je lus dans les journaux qu'on souhaitait voir beaucoup de noms dans le prochain conseil général. Alors, j'ai songé à moi qui avais perdu un œil sur le champ de bataille, reçu en deux fois cinquante-cinq éclats d'obus dans la tête, étais l'hôte de nombreuses citations de la politique, et j'étais un homme qui n'avait rien de commun avec les autres. Je me suis adressé à M. Dron, le sénateur du Nord, dont j'avais entendu parler quand j'étais au service de M. Dubuis-Six, à Tourcoing... Je lui dis que je voulais être député. Il se mit à rire et me dit : « Tu es un homme qui n'as rien de commun avec les autres... Mais, si tu es capable de faire quelque chose, tu pourrais être utile à ta patrie. »

— Mais, comment avez-vous été amené à être candidat sur la liste de la Fédération radicale du Nord ?

— J'y arrive... Dans le courant d'octobre, j'étais toujours détenu à l'hôpital militaire de Châlons-sur-Marne. Je lus dans les journaux qu'on souhaitait voir beaucoup de noms dans le prochain conseil général. Alors, j'ai songé à moi qui avais perdu un œil sur le champ de bataille, reçu en deux fois cinquante-cinq éclats d'obus dans la tête, étais l'hôte de nombreuses citations de la politique, et j'étais un homme qui n'avait rien de commun avec les autres. Je me suis adressé à M. Dron, le sénateur du Nord, dont j'avais entendu parler quand j'étais au service de M. Dubuis-Six, à Tourcoing... Je lui dis que je voulais être député. Il se mit à rire et me dit : « Tu es un homme qui n'as rien de commun avec les autres... Mais, si tu es capable de faire quelque chose, tu pourrais être utile à ta patrie. »

— Mais, comment avez-vous été amené à être candidat sur la liste de la Fédération radicale du Nord ?

— J'y arrive... Dans le courant d'octobre, j'étais toujours détenu à l'hôpital militaire de Châlons-sur-Marne. Je lus dans les journaux qu'on souhaitait voir beaucoup de noms dans le prochain conseil général. Alors, j'ai songé à moi qui avais perdu un œil sur le champ de bataille, reçu en deux fois cinquante-cinq éclats d'obus dans la tête, étais l'hôte de nombreuses citations de la politique, et j'étais un homme qui n'avait rien de commun avec les autres. Je me suis adressé à M. Dron, le sénateur du Nord, dont j'avais entendu parler quand j'étais au service de M. Dubuis-Six, à Tourcoing... Je lui dis que je voulais être député. Il se mit à rire et me dit : « Tu es un homme qui n'as rien de commun avec les autres... Mais, si tu es capable de faire quelque chose, tu pourrais être utile à ta patrie. »

— Mais, comment avez-vous été amené à être candidat sur la liste de la Fédération radicale du Nord ?

— J'y arrive... Dans le courant d'octobre, j'étais toujours détenu à l'hôpital militaire de Châlons-sur-Marne. Je lus dans les journaux qu'on souhaitait voir beaucoup de noms dans le prochain conseil général. Alors, j'ai songé à moi qui avais perdu un œil sur le champ de bataille, reçu en deux fois cinquante-cinq éclats d'obus dans la tête, étais l'hôte de nombreuses citations de la politique, et j'étais un homme qui n'avait rien de commun avec les autres. Je me suis adressé à M. Dron, le sénateur du Nord, dont j'avais entendu parler quand j'étais au service de M. Dubuis-Six, à Tourcoing... Je lui dis que je voulais être député. Il se mit à rire et me dit : « Tu es un homme qui n'as rien de commun avec les autres... Mais, si tu es capable de faire quelque chose, tu pourrais être utile à ta patrie. »

— Mais, comment avez-vous été amené à être candidat sur la liste de la Fédération radicale du Nord ?

— J'y arrive... Dans le courant d'octobre, j'étais toujours détenu à l'hôpital militaire de Châlons-sur-Marne. Je lus dans les journaux qu'on souhaitait voir beaucoup de noms dans le prochain conseil général. Alors, j'ai songé à moi qui avais perdu un œil sur le champ de bataille, reçu en deux fois cinquante-cinq éclats d'obus dans la tête, étais l'hôte de nombreuses citations de la politique, et j'étais un homme qui n'avait rien de commun avec les autres. Je me suis adressé à M. Dron, le sénateur du Nord, dont j'avais entendu parler quand j'étais au service de M. Dubuis-Six, à Tourcoing... Je lui dis que je voulais être député. Il se mit à rire et me dit : « Tu es un homme qui n'as rien de commun avec les autres... Mais, si tu es capable de faire quelque chose, tu pourrais être utile à ta patrie. »

— Mais, comment avez-vous été amené à être candidat sur la liste de la Fédération radicale du Nord ?

— J'y arrive... Dans le courant d'octobre, j'étais toujours détenu à l'hôpital militaire de Châlons-sur-Marne. Je lus dans les journaux qu'on souhaitait voir beaucoup de noms dans le prochain conseil général. Alors, j'ai songé à moi qui avais perdu un œil sur le champ de bataille, reçu en deux fois cinquante-cinq éclats d'obus dans la tête, étais l'hôte de nombreuses citations de la politique, et j'étais un homme qui n'avait rien de commun avec les autres. Je me suis adressé à M. Dron, le sénateur du Nord, dont j'avais entendu parler quand j'étais au service de M. Dubuis-Six, à Tourcoing... Je lui dis que je voulais être député. Il se mit à rire et me dit : « Tu es un homme qui n'as rien de commun avec les autres... Mais, si tu es capable de faire quelque chose, tu pourrais être utile à ta patrie. »

— Mais, comment avez-vous été amené à être candidat sur la liste de la Fédération radicale du Nord ?

— J'y arrive... Dans le courant d'octobre, j'étais toujours détenu à l'hôpital militaire de Châlons-sur-Marne. Je lus dans les journaux qu'on souhaitait voir beaucoup de noms dans le prochain conseil général. Alors, j'ai songé à moi qui avais perdu un œil sur le champ de bataille, reçu en deux fois cinquante-cinq éclats d'obus dans la tête, étais l'hôte de nombreuses citations de la politique, et j'étais un homme qui n'avait rien de commun avec les autres. Je me suis adressé à M. Dron, le sénateur du Nord, dont j'avais entendu parler quand j'étais au service de M. Dubuis-Six, à Tourcoing... Je lui dis que je voulais être député. Il se mit à rire et me dit : « Tu es un homme qui n'as rien de commun avec les autres... Mais, si tu es capable de faire quelque chose, tu pourrais être utile à ta patrie. »

Mécanisme Cantonal

Quelques aperçus sur le recrutement et les attractions des Conseils Généraux et d'Arrondissement

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES SUR LE SCRUTIN DE DIMANCHE

Les électeurs sont appelés à procéder dimanche prochain, 14 décembre, au renouvellement intégral des Conseils généraux et des Conseils d'arrondissement.

À la veille du scrutin, au moment où l'on parle tant de ces assemblées délibérantes, nous croyons utile de donner quelques renseignements sur leur caractère, leur rôle et leur fonctionnement.

Les Conseils généraux

Chaque département a un Conseil général, formé d'un représentant par canton.

Le Nord, comprenant 68 cantons doit donc élire 68 conseillers généraux, ainsi répartis entre nos sept arrondissements : Avesnes, 11 ; Cambrai, 7 ; Douai, 6 ; Dunkerque, 7 ; Hazebrouck, 7 ; Lille, 12 ; Valenciennes, 7.

La loi du 10 août 1871 régularise l'organisation des assemblées départementales, qui doivent être renouvelées par moitié tous les trois ans. A cause de la guerre, tous les conseillers sont soumis, cette année, au renouvellement.

L'élection se fera au suffrage universel, dans chaque commune, sur les listes arrêtées pour le scrutin du 16 novembre dernier.

Nul ne peut être conseiller général dans plusieurs départements et ce mandat est incompatible avec les fonctions de conseiller d'arrondissement et de sous-préfet, et les entreprises de services départementaux. Par exception, ne sont pas considérés comme salariés et peuvent être élus conseillers généraux, dans le canton où ils exercent, les médecins de l'Assistance publique et les vétérinaires chargés du service des épizooties.

Les attributions des Conseils généraux sont principalement administratives et accessoires politiques.

Les conseils généraux font partie de droit du collège chargé d'élire les sénateurs, et c'est pourquoi leur choix peut avoir une grande influence sur la politique générale du pays. En cas de dissolution législative des Chambres, les Conseils généraux assurent la mission d'assurer provisoirement le maintien de l'ordre et de reconstruire un gouvernement.

Contrairement aux Conseils d'arrondissement, les Assemblées départementales disposent d'un budget. Elles procèdent, chaque année, à la répartition des contributions directes, entre les arrondissements ; votent les crédits pour les services départementaux et peuvent établir des impôts extraordinaires dans les limites fixées par la loi de Finances.

Une Commission départementale est élue chaque année, composée de conseillers de chaque arrondissement. Elle contrôle la gestion financière du Préfet, examine le projet de budget départemental et présente, dans un rapport écrit, ses observations. Les fonctions de membre de la Commission départementale est incompatible avec celle de maire du chef-lieu du département et avec le mandat de député ou sénateur.

Le Conseil général, qui siège à la Préfecture, a dans ses attributions les questions de vicinalité ou d'alignement des propriétés départementales ; la création d'institutions d'assistance publique, sur la part contributive du département aux travaux intéressant les communes.

À chaque session ordinaire les conseillers généraux déposent des vœux, d'intérêt local ou général, qui sont soumis, après adoption, aux Pouvoirs publics et dont la plupart restent purement platoniques.

Les Conseils d'Arrondissement

Composé d'autant de représentants élus au suffrage universel que la circonscription a de cantons, le Conseil d'arrondissement siège à la Préfecture. Le nombre des conseillers ne peut être inférieur à six. Comme pour le Conseil général, la durée du mandat est de six ans. En cas de vacance par décès, démission ou tout autre motif, les électeurs sont convoqués dans un délai de trois mois.

Le Conseil d'arrondissement ne peut émettre de vœux sans caractère politique. Il délibère sur les demandes en réduction de contributions formulées par les communes et sur les réclamations auxquelles donnerait lieu la fixation du contingent de l'arrondissement dans les contributions directes, mais il est tenu de se conformer, dans la répartition de l'impôt, aux décisions rendues par le Conseil général sur les réclamations des communes.

Le Conseil d'arrondissement ne peut émettre de vœux sans caractère politique. Il délibère sur les demandes en réduction de contributions formulées par les communes et sur les réclamations auxquelles donnerait lieu la fixation du contingent de l'arrondissement dans les contributions directes, mais il est tenu de se conformer, dans la répartition de l'impôt, aux décisions rendues par le Conseil général sur les réclamations des communes.

Le Conseil d'arrondissement ne peut émettre de vœux sans caractère politique. Il délibère sur les demandes en réduction de contributions formulées par les communes et sur les réclamations auxquelles donnerait lieu la fixation du contingent de l'arrondissement dans les contributions directes, mais il est tenu de se conformer, dans la répartition de l'impôt, aux décisions rendues par le Conseil général sur les réclamations des communes.

Le Conseil d'arrondissement ne peut émettre de vœux sans caractère politique. Il délibère sur les demandes en réduction de contributions formulées par les communes et sur les réclamations auxquelles donnerait lieu la fixation du contingent de l'arrondissement dans les contributions directes, mais il est tenu de se conformer, dans la répartition de l'impôt, aux décisions rendues par le Conseil général sur les réclamations des communes.

Le Conseil d'arrondissement ne peut émettre de vœux sans caractère politique. Il délibère sur les demandes en réduction de contributions formulées par les communes et sur les réclamations auxquelles donnerait lieu la fixation du contingent de l'arrondissement dans les contributions directes, mais il est tenu de se conformer, dans la répartition de l'impôt, aux décisions rendues par le Conseil général sur les réclamations des communes.

Le Conseil d'arrondissement ne peut émettre de vœux sans caractère politique. Il délibère sur les demandes en réduction de contributions formulées par les communes et sur les réclamations auxquelles donnerait lieu la fixation du contingent de l'arrondissement dans les contributions directes, mais il est tenu de se conformer, dans la répartition de l'impôt, aux décisions rendues par le Conseil général sur les réclamations des communes.

Le Conseil d'arrondissement ne peut émettre de vœux sans caractère politique. Il délibère sur les demandes en réduction de contributions formulées par les communes et sur les réclamations auxquelles donnerait lieu la fixation du contingent de l'arrondissement dans les contributions directes, mais il est tenu de se conformer, dans la répartition de l'impôt, aux décisions rendues par le Conseil général sur les réclamations des communes.

Le Conseil d'arrondissement ne peut émettre de vœux sans caractère politique. Il délibère sur les demandes en réduction de contributions formulées par les communes et sur les réclamations auxquelles donnerait lieu la fixation du contingent de l'arrondissement dans les contributions directes, mais il est tenu de se conformer, dans la répartition de l'impôt, aux décisions rendues par le Conseil général sur les réclamations des communes.

Le Conseil d'arrondissement ne peut émettre de vœux sans caractère politique. Il délibère sur les demandes en réduction de contributions formulées par les communes et sur les réclamations auxquelles donnerait lieu la fixation du contingent de l'arrondissement dans les contributions directes, mais il est tenu de se conformer, dans la répartition de l'impôt, aux décisions rendues par le Conseil général sur les réclamations des communes.

Le Conseil d'arrondissement ne peut émettre de vœux sans caractère politique. Il délibère sur les demandes en réduction de contributions formulées par les communes et sur les réclamations auxquelles donnerait lieu la fixation du contingent de l'arrondissement dans les contributions directes, mais il est tenu de se conformer, dans la répartition de l'impôt, aux décisions rendues par le Conseil général sur les réclamations des communes.

Le Conseil d'arrondissement ne peut émettre de vœux sans caractère politique. Il délibère sur les demandes en réduction de contributions formulées par les communes et sur les réclamations auxquelles donnerait lieu la fixation du contingent de l'arrondissement dans les contributions directes, mais il est tenu de se conformer, dans la répartition de l'impôt, aux décisions rendues par le Conseil général sur les réclamations des communes.

LA FIN TRAGIQUE

Chasse à l'Homme

UN FOU, QUI TUA SON PÈRE ET SA BELLE-MÈRE, SE SUICIDE AU MOMENT DE SON ARRÊSTATION

Goujat, le fou qui tua son père et sa belle-mère, à Courci, il y a quelques semaines, s'est suicidé au moment où il allait être arrêté.

Son crime commis, Goujat erra dans les bois de Courci et de Gubize, vivant de rapines et utilisant les arbres, nombreux dans ce pays, qu'il commença à murer.

Plusieurs fois, il fut aperçu par des habitants des localités de la région, mais personne n'osa l'approcher. On le savait armé et prêt à tout. La Brigade mobile de Lyon avait détaché sur les lieux du crime quelques-uns de ses meilleurs inspecteurs.

Plusieurs fois, il fut aperçu par des habitants des localités de la région, mais personne n'osa l'approcher. On le savait armé et prêt à tout. La Brigade mobile de Lyon avait détaché sur les lieux du crime quelques-uns de ses meilleurs inspecteurs.

Plusieurs fois, il fut aperçu par des habitants des localités de la région, mais personne n'osa l'approcher. On le savait armé et prêt à tout. La Brigade mobile de Lyon avait détaché sur les lieux du crime quelques-uns de ses meilleurs inspecteurs.

Plusieurs fois, il fut aperçu par des habitants des localités de la région, mais personne n'osa l'approcher. On le savait armé et prêt à tout. La Brigade mobile de Lyon avait détaché sur les lieux du crime quelques-uns de ses meilleurs inspecteurs.

Plusieurs fois, il fut aperçu par des habitants des localités de la région, mais personne n'osa l'approcher. On le savait armé et prêt à tout. La Brigade mobile de Lyon avait détaché sur les lieux du crime quelques-uns de ses meilleurs inspecteurs.

Plusieurs fois, il fut aperçu par des habitants des localités de la région, mais personne n'osa l'approcher. On le savait armé et prêt à tout. La Brigade mobile de Lyon avait détaché sur les lieux du crime quelques-uns de ses meilleurs inspecteurs.

Plusieurs fois, il fut aperçu par des habitants des localités de la région, mais personne n'osa l'approcher. On le savait armé et prêt à tout. La Brigade mobile de Lyon avait détaché sur les lieux du crime quelques-uns de ses meilleurs inspecteurs.

Plusieurs fois, il fut aperçu par des habitants des localités de la région, mais personne n'osa l'approcher. On le savait armé et prêt à tout. La Brigade mobile de Lyon avait détaché sur les lieux du crime quelques-uns de ses meilleurs inspecteurs.

Plusieurs fois, il fut aperçu par des habitants des localités de la région, mais personne n'osa l'approcher. On le savait armé et prêt à tout. La Brigade mobile de Lyon avait détaché sur les lieux du crime quelques-uns de ses meilleurs inspecteurs.

Plusieurs fois, il fut aperçu par des habitants des localités de la région, mais personne n'osa l'approcher. On le savait armé et prêt à tout. La Brigade mobile de Lyon avait détaché sur les lieux du crime quelques-uns de ses meilleurs inspecteurs.

Plusieurs fois, il fut aperçu par des habitants des localités de la région, mais personne n'osa l'approcher. On le savait armé et prêt à tout. La Brigade mobile de Lyon avait détaché sur les lieux du crime quelques-uns de ses meilleurs inspecteurs.

Plusieurs fois, il fut aperçu par des habitants des localités de la région, mais personne n'osa l'approcher. On le savait armé et prêt à tout. La Brigade mobile de Lyon avait détaché sur les lieux du crime quelques-uns de ses meilleurs inspecteurs.

Plusieurs fois, il fut aperçu par des habitants des localités de la région, mais personne n'osa l'approcher. On le savait armé et prêt à tout. La Brigade mobile de Lyon avait détaché sur les lieux du crime quelques-uns de ses meilleurs inspecteurs.

Plusieurs fois, il fut aperçu par des habitants des localités de la région, mais personne n'osa l'approcher. On le savait armé et prêt à tout. La Brigade mobile de Lyon avait détaché sur les lieux du crime quelques-uns de ses meilleurs inspecteurs.

Plusieurs fois, il fut aperçu par des habitants des localités de la région, mais personne n'osa l'approcher. On le savait armé et prêt à tout. La Brigade mobile de Lyon avait détaché sur les lieux du crime quelques-uns de ses meilleurs inspecteurs.

Plusieurs fois, il fut aperçu par des habitants des localités de la région, mais personne n'osa l'approcher. On le savait armé et prêt à tout. La Brigade mobile de Lyon avait détaché sur les lieux du crime quelques-uns de ses meilleurs inspecteurs.

Plusieurs fois, il fut aperçu par des habitants des localités de la région, mais personne n'osa l'approcher. On le savait armé et prêt à tout. La Brigade mobile de Lyon avait détaché sur les lieux du crime quelques-uns de ses meilleurs inspecteurs.

Plusieurs fois, il fut aperçu par des habitants des localités de la région, mais personne n'osa l'approcher. On le savait armé et prêt à tout. La Brigade mobile de Lyon avait détaché sur les lieux du crime quelques-uns de ses meilleurs inspecteurs.

Plusieurs fois, il fut aperçu par des habitants des localités de la région, mais personne n'osa l'approcher. On le savait armé et prêt à tout. La Brigade mobile de Lyon avait détaché sur les lieux du crime quelques-uns de ses meilleurs inspecteurs.

Plusieurs fois, il fut aperçu par des habitants des localités de la région, mais personne n'osa l'approcher. On le savait armé et prêt à tout. La Brigade mobile de Lyon avait détaché sur les lieux du crime quelques-uns de ses meilleurs inspecteurs.

Plusieurs fois, il fut aperçu par des habitants des localités de la région, mais personne n'osa l'approcher. On le savait armé et prêt à tout. La Brigade mobile de Lyon avait détaché sur les lieux du crime quelques-uns de ses meilleurs inspecteurs.

Plusieurs fois, il fut aperçu par des habitants des localités de la région, mais personne n'osa l'approcher. On le savait armé et prêt à tout. La Brigade mobile de Lyon avait détaché sur les lieux du crime quelques-uns de ses meilleurs inspecteurs.

Plusieurs fois, il fut aperçu par des habitants des localités de la région, mais personne n'osa l'approcher. On le savait armé et prêt à tout. La Brigade mobile de Lyon avait détaché sur les lieux du crime quelques-uns de ses meilleurs inspecteurs.

Plusieurs fois, il fut aperçu par des habitants des localités de la région, mais personne n'osa l'approcher. On le savait armé et prêt à tout. La Brigade mobile de Lyon avait détaché sur les lieux du crime quelques-uns de ses meilleurs inspecteurs.

Plusieurs fois, il fut aperçu par des habitants des localités de la région, mais personne n'osa l'approcher. On le savait armé et prêt à tout. La Brigade mobile de Lyon avait détaché sur les lieux du crime quelques-uns de ses meilleurs inspecteurs.

Plusieurs fois, il fut aperçu par des habitants des localités de la région, mais personne n'osa l'approcher. On le savait armé et prêt à tout. La Brigade mobile de Lyon avait détaché sur les lieux du crime quelques-uns de ses meilleurs inspecteurs.

Plusieurs fois, il fut aperçu par des habitants des localités de la région, mais personne n'osa l'approcher. On le savait armé et prêt à tout. La Brigade mobile de Lyon avait détaché sur les lieux du crime quelques-uns de ses meilleurs inspecteurs.

Plusieurs fois, il fut aperçu par des habitants des localités de la région, mais personne n'osa l'approcher. On le savait armé et prêt à tout. La Brigade mobile de Lyon avait détaché sur les lieux du crime quelques-uns de ses meilleurs inspecteurs.

Quand la petite Paulette dit-elle la vérité ?

VOILA QUELLE DONNE UNE NOUVELLE VERSION DE SON EXTRAORDINAIRE AVENTURE !!

Paris, 12 décembre. — La jeune Paulette Demunoy, dont la disparition momentanée a causé certain bruit, a été retrouvée, il y a quelques semaines, s'est suicidé au moment où il allait être arrêté.

Son crime commis, Goujat erra dans les bois de Courci et de Gubize, vivant de rapines et utilisant les arbres, nombreux dans ce pays, qu'il commença à murer.

Plusieurs fois, il fut aperçu par des habitants des localités de la région, mais personne n'osa l'approcher. On le savait armé et prêt à tout. La Brigade mobile de Lyon avait détaché sur les lieux du crime quelques-uns de ses meilleurs inspecteurs.

Plusieurs fois, il fut aperçu par des habitants des localités de la région, mais personne n'osa l'approcher. On le savait armé et prêt à tout. La Brigade mobile de Lyon avait détaché sur les lieux du crime quelques-uns de ses meilleurs inspecteurs.

Plusieurs fois, il fut aperçu par des habitants des localités de la région, mais personne n'osa l'approcher. On le savait armé et prêt à tout. La Brigade mobile de Lyon avait détaché sur les lieux du crime quelques-uns de ses meilleurs inspecteurs.

Plusieurs fois, il fut aperçu par des habitants des localités de la région, mais personne n'osa l'approcher. On le savait armé et prêt à tout. La Brigade mobile de Lyon avait détaché sur les lieux du crime quelques-uns de ses meilleurs inspecteurs.

Plusieurs fois, il fut aperçu par des habitants des localités de la région, mais personne n'osa l'approcher. On le savait armé et prêt à tout. La Brigade mobile de Lyon avait détaché sur les lieux du crime quelques-uns de ses meilleurs inspecteurs.

Plusieurs fois, il fut aperçu par des habitants des localités de la région, mais personne n'osa l'approcher. On le savait armé et prêt à tout. La Brigade mobile de Lyon avait détaché sur les lieux du crime quelques-uns de ses meilleurs inspecteurs.

Plusieurs fois, il fut aperçu par des habitants des localités de la région, mais personne n'osa l'approcher. On le savait armé et prêt à tout. La Brigade mobile de Lyon avait détaché sur les lieux du crime quelques-uns de ses meilleurs inspecteurs.

Plusieurs fois, il fut aperçu par des habitants des localités de la région, mais personne n